

WOMEN IN LAW LEADERSHIP AWARDS

PRIX STRONGER TOGETHER

Dossier de mise en
candidature individuelle

La période de mise en
candidature est ouverte pour
le prix Stronger Together 2022
décerné par Women in Law
Leadership (WILL)

**LA PÉRIODE DE MISE EN
CANDIDATURE SE TERMINE LE
6 septembre 2022**



DESCRIPTION DU PRIX – STRONGER TOGETHER

Le prix Stronger Together décerné par Women in Law Leadership sera remis à des femmes juristes de l'ensemble du Canada en reconnaissance de leurs contributions exceptionnelles.

CE PRIX REND HOMMAGE AUX FEMMES* JURISTES DE CHAQUE PROVINCE ET TERRITOIRE QUI :

1. Font preuve d'une direction extraordinaire dans une cause qui a eu un impact positif sur leurs communautés.
2. Élaborent des initiatives qui contribuent au bien-être et à l'amélioration de leurs communautés et en font la promotion.
3. Ouvrent la voie dans les domaines suivants : l'éducation et/ou l'enseignement et la recherche dans le domaine juridique; l'équité, la diversité et l'inclusion; le service par l'intermédiaire d'initiatives pro bono ou le service auprès d'autres organisations de leurs communautés.

Les candidates doivent être membres en règle d'un barreau canadien, sans égard à l'année de leur admission. Elles peuvent exercer ou non leur profession, et travailler dans le secteur privé, en entreprise, au gouvernement, dans l'enseignement ou au sein d'un organisme à but non lucratif.



**Ce programme s'adresse à toutes les femmes, y compris les femmes cis et trans, et les personnes non binaires qui sont à l'aise dans un espace centré sur les expériences des femmes.*

FOUNDING ORGANIZATIONS

MEDIA SPONSOR

www.womeninlawleadership.ca

THE COUNSEL
NETWORK®

AWL
ASSOCIATION OF WOMEN LAWYERS (CALGARY)

Tag
advertising

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Le prix *Stronger Together* décerné par WILL est un nouveau prix qui sera remis aux femmes* juristes de chaque province et territoire du Canada en reconnaissance de leur créativité, de leur initiative, de leurs réalisations, de leur contribution à leur communauté et de leur dévouement exceptionnels. Un prix sera décerné à une femme dans chaque province et territoire.

ADMISSIBILITÉ

- Toutes les femmes avocates d'une province ou d'un territoire du Canada peuvent être nommées.
- Les candidates doivent être membres en règle d'un barreau canadien, sans égard à l'année de leur admission. Elles peuvent exercer ou non leur profession, et travailler dans le secteur privé, en entreprise, au gouvernement, dans l'enseignement ou au sein d'un organisme à but non lucratif.

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE :

Tous les dossiers de mise en candidature reçus doivent comprendre :

- Une déclaration de la personne qui présente la candidature, détaillant les raisons pour lesquelles la candidate est digne de recevoir le prix.
- Un curriculum vitæ de la candidate décrivant son parcours, sa carrière et toute activité qui la rend admissible à la mise en candidature.
- Deux lettres d'appui de la candidate de la part de deux personnes autres que celle qui présente la candidature.

PROCESSUS DE SÉLECTION :

Les candidates seront évaluées selon les critères suivants :

1. Faire preuve d'un leadership extraordinaire dans une cause qui a eu un impact positif sur leurs collectivités.
2. Développer et promouvoir des initiatives qui contribuent au bien-être et à l'amélioration de leurs communautés.
3. Élaborer et promouvoir des initiatives qui contribuent au bien-être et à l'amélioration de leurs communauté.

Le comité de sélection est composé de représentants du Women in Law Leadership Board, du Counsel Network, de la magistrature, de la faculté de droit d'une université canadienne et de l'Association du Barreau canadien.

**Ce programme s'adresse à toutes les femmes, y compris les femmes cis et trans, et les personnes non binaires qui sont à l'aise dans un espace centré sur les expériences des femmes.*



FORMULAIRE DE MISE CANDIDATURE

Veuillez envoyer les dossiers de mise candidature dûment remplis à
info@womeninlawleadership.ca

DATE LIMITE DE MISE EN CANDIDATURE – 6 septembre 2022

RENSEIGNEMENTS SUR LA CANDIDATE

Nom : _____

Province/Territoire : _____

Nom du cabinet/de la société/de l'organisation : _____

Téléphone au travail : _____

Courriel : _____

RENSEIGNEMENT SUR LA PERSONNE QUI PRÉSENTE LA CANDIDATURE

Nom : _____

Nom du cabinet/de la société/de l'organisation : _____

Téléphone au travail : _____

Courriel : _____

LISTE DE VÉRIFICATION DU DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

- Une déclaration de la personne qui présente la candidature, détaillant les raisons pour lesquelles la candidate est digne de recevoir le prix. Une candidate ne peut pas présenter sa propre candidature.
- Un curriculum vitæ de la candidate décrivant son parcours, sa carrière et toute activité qui rend admissible à la mise en candidature.
- Deux lettres d'appui de la candidate de la part de deux personnes autres que celle qui présente la candidature (trois lettres si la candidate se nomme elle-même).

Pour plus d'informations sur les nominations, les billets d'événements, tables ou parrainages disponibles, contactez :

Sameera Sereda, LL.B., Managing Partner
The Counsel Network
403-444-1763
ssereda@thecounselnetwork.com
www.thecounselnetwork.com

